Conseil Départemental 43

Baromètre accessibilité 2010 : c'est parti !

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées institue des échéances précises pour l'accessibilité du cadre de vie municipal en termes de continuité de la chaîne de déplacement.

Cette échéance étant fixée en 2015, et suite à la première édition du Baromètre de l'accessibilité que nous avons mené en partenariat avec l'hebdomadaire généraliste national *L'Express*, en 2009, nous rééditons pour 2010 cette mesure du caractère progressif des mises en accessibilité des chefs-lieux départementaux.

Un classement national des chefs-lieux départementaux les plus accessibles sera ainsi publié dans *L'Express*.

C'est pourquoi, le Conseil Départemental de la Délégation Départementale APF de Haute-Loire a adressé un questionnaire à Monsieur Le Maire de la Ville du Puy en Velay et Messieurs le Président du Conseil Général et le Préfet de Haute-Loire.

Le conseil départemental lance un appel aux adhérents ponots pour viser les réponses aux questionnaires dans le cadre de sa prochaine réunion du 15 octobre 2010.

Augmentation de l'AAH : Nicolas Sarkozy promet de tenir sa promesse

2009,
Année noire du handicap
2010,
Colère noire de l'APF !

Le Conseil départemental s'est mobilisé dès le 25 août en écrivant à nos députés et sénateurs ainsi qu'à Laurent WAUQUIEZ pour s'insurger contre l'annonce du 6 juillet du ministre du budget de report de l'augmentation sur 6 ans

Le 13 septembre, nous apprenions qu'en présence également d'Eric Woerth, Nadine Morano, Raymond Soubie, Henri Gaino et Arnold Munich, le président de la République a promis qu'il tiendrait sa promesse d'augmenter l'AAH de 25% sur 5 ans.

Il a en outre exprimé qu'il y aurait des opportunités lors du débat au Sénat sur les retraites pour améliorer le texte en faveur des personnes en situation de handicap.

Enfin, il s'est engagé à ce qu'il n'y ait « aucune régression » sur tous les sujets touchant le handicap et s'est dit garant de l'application de la loi handicap du 11 février 2005.

NI PAUVRE NI SOUMIS

Conseil Départemental 43

TUDIP / CAP PMR

Une réunion a eu lieu mercredi 15 septembre 2010 au siège de la Communauté d'agglomération du Puy afin d'étudier les arrêts de bus à aménager sur les lignes régulières du TUDIP.
A la demande du Conseil Départemental Marie-Thérèse PICHON, utilisatrice des lignes régulières a accompagné Michel SABATIER membre du CD43. Le parc est composé de 22 bus ; 3 bus supplémentaires sont en commandes.
Le travail engagé porte sur les 250 arrêts parcourus par 5 lignes. Une fiche type de relevé a été élaborée. Elle décrit la zone d'arrêt et le point d'attente ainsi que les observations et les travaux éventuels à effectuer.

Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant :

Afin de faciliter l'accueil du jeune enfant en situation de handicap un groupe de travail a été constitué au sein de cette commission.
Ce groupe souhaite se redéfinir, dynamiser ses actions futures ; il lance un appel à candidature. Les réunions ont lieu 4 fois par an le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 au Conseil Général. Un appel est lancé aux parents éventuels qui pourraient être intéressés pour intégrer ce groupe.
Contact en délégation : Françoise DEFAY

Vie de la Région

9 juillet 2010 : Jacqueline COFFY, représentante a fait la connaissance des membres du Conseil APF de Région, accompagnée de Marie-Ange SANIAL Suppléante

8 octobre 2010 : Elle participeront toutes deux à la rencontre des présidents et directeurs d'associations avec M DUMUIS directeur de l'ARS Auvergne, en présence notamment de Michel LACOMBE représentant du Conseil APF de Région et Dominique BONNAND, directeur régional APF.

Le 5 novembre 2010 : elles sont inscrites au deuxième module de formation des élus.

CALENDRIER DES CONSEILS APF REGION

- Vendredi 15 octobre 2010
- Vendredi 14 janvier 2011
- Vendredi 15 avril 2011
- Vendredi 8 juillet 2011

Merci à Jean Gallet bénévole qui assure les transports de nos élues.

EN DIRECT DU

Conseil Départemental 43

Conseil Départemental
Délégation départementale de Haute-Loire
10, chemin de Pimprenelle – 43700 Brives Charensac
Tél. : 04 71 05 20 30 - Fax : 04 71 02 66 74
cd.43@apf.asso.fr

Défi : un adhérent ; un nouvel adhérent !

Madame, Monsieur,

Le Conseil Départemental APF de Haute-Loire réuni mercredi 8 septembre 2010 lance une campagne d'adhésion. Il est désireux de vous convaincre de l'importance de l'adhésion à un grand mouvement associatif. Adhérer à l'APF, c'est se reconnaître dans les valeurs citoyennes que l'association revendique, et c'est aussi participer à une dynamique associative nationale.

Les Délégations Départementales sont les relais principaux de cette dynamique. Leur première mission est de défendre les droits des personnes handicapées. Pour cela, elle mobilise les adhérents sur des questions relatives à la citoyenneté (l'accessibilité universelle, le travail, les revenus financiers, la compensation du handicap…) et porte leur parole dans l'espace public.

En France, des lois nous sont très importantes comme la loi du 11 février 2005-102. Il est important qu'ensemble, nous nous mobilisions pour qu'elle soit appliquée. Des réformes importantes sont en cours, elles vont modifier profondément notre vie. L'APF veille, alors soyons des militants actifs ! Plus nous seront nombreux, plus nous aurons de poids et plus nous serons écoutés.

Le Conseil Départemental APF de Haute-Loire souhaite vous mobiliser dans une action militante en vous lançant **un grand défi** : chaque adhérent doit faire adhérer une personne en situation de handicap, un ami, un parent, un proche…

ENSEMBLE, SOYONS PLUS NOMBREUX ENCORE ! POUR ETRE PLUS FORT ET PLUS ENTENDUS !

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion. Nous attirons votre attention sur la première adhésion gratuite des 18-25 ans.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre Délégation Départementale. Elle est là pour vous écouter et répondre à vos questions.

Sincères Salutations associatives.

Jacqueline COFFY
Représentante
Conseil Départemental
Haute-Loire

Marie-Ange SANIAL
Suppléante
Conseil Départemental
Haute-Loire

Nouveau : un Groupe ACCESSIBILITE

Le 28 Septembre 2010, Hélène GRANGEON ; Marie-Thérèse PICHON ; Daniel DORMAND, adhérents, se sont réunis avec Marie-Ange SANIAL suppléante du CD et Michel SABATIER membre. Participaient également Françoise ROUX et Françoise DEFAY.

L'objectif premier du groupe est la réalisation d'un diaporama de sensibilisation à l'accessibilité. Il est également prévu qu'il participe à la prochaine rencontre du conseil départemental pour traiter les réponses au baromètre de l'accessibilité.

Ce groupe est ouvert ; n'hésitez pas à le rejoindre

Le Conseil Départemental ouvre ses réunions à tout adhérent :

- susceptible de débattre autour des sujets à l'ordre de jour.
- qui souhaite attirer son attention sur un point de vigilance particulier.

Contact : Conseil Départemental

04 71 05 20 30

cd.43@apf.asso.fr

Calendrier des réunions du CD43

- **Mercredi 13 octobre 2010 à 14H30**
  Ordre du jour : baromètre de l'accessibilité – diaporama
- **Mercredi 17 novembre 2010 à 14H30**
- **Mercredi 8 décembre 2010 à 14 h 30**